



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 30 novembre 2023

N° d'affaire : 2023.RRGR.85

Motion n° 058-2023

Exigences minimales pour les prestataires de cours pour détentrices et détenteurs de chiens

La motion est retirée avec déclaration

Berne, le 30 novembre 2023

Au nom du Grand Conseil



Francesco M. Rappa
Président

Patrick Trees
Secrétaire général